

**SAISINE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

**A LA DEMANDE DE L’AGENT**

**Ce document est à compléter et à envoyer par courriel à** **capccp@cdg38.fr** **ou par voie postale à CDG38 - 493 Rue des Universités – CS 50097 – 38401 St Martin d’Hères Cedex**

**Motif de saisine :**

Litige relatif à une disponibilité :

 🔿 Refus d’une demande de mise en disponibilité

 🔿 Refus d’une demande de réintégration et maintien en disponibilité

 🔿 Autre litige :

Litige relatif à un temps partiel :

 🔿 Refus d’autorisation de temps partiel

 🔿 Litige sur les modalités d’exercice du temps partiel :

Litige relatif au télétravail :

 🔿 Refus opposé à une demande initial de télétravail

 🔿 Refus opposé au renouvellement d’une demande de télétravail

Autres litiges :

 🔿 Refus du bénéfice d’une mobilisation d’un compte personnel de formation

 🔿 Refus d’acceptation d’une démission

 🔿 Révision du compte rendu de l’entretien professionnel

 🔿 Refus d’octroi d’un congé au titre du CET

**Collectivité**

Nom :

*Une copie de l’intégralité de ce dossier sera adressée à votre collectivité. Nous vous conseillons de l’avertir de votre saisine de la CAP.*

**Agent(e) concerné(e)**

🔾 Madame 🔾 Monsieur

Nom et prénom :

Date de naissance : ……………………………………………………………………………………….

Adresse :

Téléphone : Mail :

Grade :

Poste occupé :

*J’autorise la transmission de mes coordonnées (téléphone et mail) :*

🔿 *Aux représentants du personnel siégeant à la CAP,*

🔿 *A mon employeur.*

**Objet du litige**

Précisez l’objet du litige et la date de la demande initiale faite à votre collectivité :

Y a-t-il eu une réponse de votre collectivité : 🔿 Oui 🔿 Non

Indiquez en quelques lignes la réponse de votre collectivité :

**Motivation de la demande**

Précisez ce que vous souhaitez en lien avec cette saisine :

**Informations sur l’instance**

La CAP est une instance consultative qui émet un avis qui n’engage pas la collectivité. La décision finale quant à votre situation revient à l’autorité territoriale.

Les séances ne sont pas publiques mais vous pouvez prendre contact avec un représentant du personnel membre de l’instance qui vous représentera. Les coordonnées des organisations syndicales sont disponibles sur le site internet du CDG38 (<https://www.cdg38.fr/carrieres-et-rh/instances-paritaires-capctpchs/dialogue-social>).

**Pièces à fournir**

🔾 Copie du courrier adressé initialement à la collectivité

🔾 Copie du courrier de réponse de la collectivité (s’il existe)

🔾 Pièces nécessaires à la compréhension du dossier

**Signature de l’agent(e)**

Je soussigné(e), atteste saisir la CAP.

*(nom et prénom)*

Fait à : Le :

Signature :